



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU COTEAU
TENUE LE 6 JUIN 2023 À 19 H 00, À LA BIBLIOTHÈQUE

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

POUR ADOPTION

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres parents

Marie-Hélène Côté
Valérie Gosselin
Nathalie Dufour
Chantal Rousseau
Normand Day

Membre de la direction

Stéphanie Brochu

Membre élève

Lucas Lapierre

Membres du personnel enseignant

Stéphane Perrier
Nadia Van Nuffel

Membre du personnel administratif

Caroline Morin (secrétaire)

Membre de la communauté

Membre du personnel professionnel

Kathleen Pichette

ÉTAIENT ABSENTS :

Membre du personnel administratif

Stéphanie L'Écuyer

Membre de la communauté

Nadine Pelletier

Membre parent

Alexandra Fichtner

Membres du personnel enseignant

Nathalie Houle
Johanne Asselin

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Valérie Gosselin déclare la séance ouverte à 19 h 03, elle souhaite la bienvenue à tous.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Subséquentement à la prise des présences, le quorum est constaté par la direction.

La liste des membres présents et absents est publiée sur la première page du procès-verbal rédigé de la séance tenante.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Valérie Gosselin fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils ont des points à ajouter.

230606-01 Il est proposé par madame Nathalie Dufour et appuyé par madame Nadia Van Nuffel d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 9 MAI 2023

Le procès-verbal a été précédemment soumis aux membres, par courriel, pour vérification.

230606-02 L'adoption du procès-verbal du 9 mai 2023 est proposée par monsieur Normand Day et appuyée par madame Chantal Rousseau.

Adopté à l'unanimité.

5. QUESTION(S) DU PUBLIC

Il n'y a aucun public.

6. SUJET(S) POUR ADOPTION

6.1 *Rapport annuel du conseil d'établissement*

Madame Valérie Gosselin présente et explique le rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023.

Madame Gosselin fait la lecture du message de la présidence.

Madame Gosselin et madame Brochu, compléteront le rapport annuel.

7. SUJET(S) POUR APPROBATION

7.1 *Approbation des contributions financières exigées pour du matériel, des activités scolaires, des services offerts dans le cadre d'un projet particulier et des services de surveillance du diner (art.75.01)*

Madame Stéphanie Brochu explique les changements qui ont été apportés aux contributions financières exigées aux parents. Des rencontres par équipe auront lieu avec les parents du programme de hockey en début d'année afin d'expliquer les frais plus en détails.

Madame Stéphanie Brochu mentionne qu'il y a un déficit au programme de hockey d'environ 1000 \$ par joueur. Le total du déficit pour les 9 équipes, s'élève à 71 254.68 \$ pour cette année.

La somme de 325 000 \$ a été attribuée aux écoles pour la mesure 15028 (parascolaire). Le solde restant est de 79 000 \$. Ce montant sera utilisé pour combler le déficit du hockey.

Pour l'an prochain, madame Brochu propose d'avoir une vision globale des frais de hockey et non par équipe. Il faudra aussi tenir compte de l'expérience des entraîneurs selon une charte prédéfinie.

Un montant fixe sera établi pour toutes les équipes. Madame Brochu propose que le coût passe de 3750 \$ à 3950 \$ afin de couvrir toutes les dépenses. Également, pour les prochaines années, diminuer le nombre d'équipe à 8 au lieu de 9 tout en conservant le même nombre de joueurs. Cela permettrait d'éviter de futures hausses de prix et permettra d'offrir un service encore plus personnalisé.

230606-03 Il est proposé par monsieur Stéphane Perrier et appuyé par madame Marie-Hélène Côté d'approuver que le surplus de la mesure 15058 soit utilisé pour absorber le déficit de 71 254.68 \$ du hockey.

230606-04 Il est proposé par monsieur Normand Day et appuyé par madame Nathalie Dufour d'approuver l'augmentation à 3950 \$ des frais chargés aux parents de hockey.

7.2 *Approbation de la liste de matériel d'usage personnel pour 23-24*

Madame Stéphanie Brochu présente les frais des impressions par niveau. Les montants ont diminué de 1 \$ à 5 \$.

Les enseignants doivent se consulter sur la date de l'accueil des élèves de 1^e secondaire.

Les documents seront envoyés aux parents d'ici la fin de l'année scolaire.

Madame Stéphanie Brochu annonce que monsieur Yan Charbonneau remplacera madame Ursula Hakem à titre de direction adjointe. La répartition des niveaux n'a pas encore été établie.

230606-05 Il est proposé par madame Chantal Rousseau et appuyé par monsieur Normand Day d'approuver la liste de matériel d'usage personnel pour 2023-2024.

7.3 *Évaluation des résultats au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence (art.75)*

Madame Kathleen Pichette présente le document du plan de lutte contre l'intimidation et la violence et explique la loi 68.

Nous sommes dans l'obligation de compiler tous les événements. Cette année, 34 événements ont été comptabilisés par les T.E.S. et psychoéducateurs.

Madame Pichette énumère les priorités ciblées dans le plan de lutte pour améliorer le climat scolaire de notre école. Elle présente également les facteurs de risque et de protection.

Madame Stéphanie Brochu présente les moyens de prévention ainsi que les moyens qui ont été mis en place cette année.

230606-06 Il est proposé par madame Valérie Gosselin et appuyé par madame Nathalie Dufour d'approuver le document du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024 tel que présenté.

8. SUJETS POUR CONSULTATION

Aucun sujet pour consultation.

9. INFORMATION DE LA DIRECTION

9.1 *Suivi projet éducatif*

Madame Stéphanie Brochu présente la consultation du projet éducatif. Les membres du personnel de l'école ont priorisé 3 valeurs :

- Respect;
- Autonomie;
- Engagement.

En juin 2022, le taux de diplomation était de 77 %. Ce taux servira de comparatif pour les années futures. Les statistiques des années de la pandémie ne seront pas utilisées, car elles ne reflètent pas la réalité.

Le plan éducatif sera adopté par le conseil d'établissement de l'an prochain.

10. INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE

Madame Valérie Gosselin demande un tour de table afin de connaître les commentaires de chacun des membres.

Il est 20 h 58 et les membres sont d'accord pour prolonger le conseil d'établissement le temps de terminer les points restants.

11. INFORMATION DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Nathalie Dufour n'a pu assister à la dernière rencontre.

Cette année, il y a eu 25 % plus de participation à la FCPQ.

Le président n'a pas renouvelé son mandat. Madame Mélanie Laviolette le remplacera.

La prochaine rencontre de la FCPQ sera en septembre. Le rapport annuel se retrouve au leur site internet.

12. INFORMATION DES MEMBRES DU PERSONNEL

La session d'épreuves débute le 12 juin prochain.

2 spectacles de musique ont eu lieu les 30 mai (2^e secondaire) et 31 mai (3^e secondaire) en soirée.

Le gala du régulier a eu lieu le 2 juin dernier. Celui du soutien émotif se tiendra le 9 juin en après-midi.

Le dîner des FMS a eu lieu le 7 juin dernier.

Le dîner hot dog pour tous les élèves aura lieu le 9 juin prochain de 12 h 20 à 13 h 35.

Le bal des finissants se tiendra le 21 juin prochain.

La remise des diplômes a lieu le 8 juin en soirée à l'église de Mascouche.

Maintien de tous les postes des professionnels et ajout d'une orthophoniste (7h) pour le soutien émotif.

13. INFORMATION DES ÉLÈVES

Monsieur Lucas Lapierre mentionne que jeudi dernier un dîner spaghetti a été servi aux élèves du soutien émotif.

Il y a eu une vente de Mr.Freeze pour amasser des dons pour la sclérose en plaque.

Des cours de RCR ont été donnés dans le cadre du cours d'éducation physique.

14. INFORMATION DU MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ

Madame Nadine Pelletier est absente.

15. VARIA

Aucun varia.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

230606-07

La levée de l'assemblée, à 21 h 33, est proposée par madame Kathleen Pichette et appuyée par monsieur Normand Day.

La présidente

La directrice